



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Sites Natura 2000 « ESTEREL » (FR9301628) et « Val d'Argens » bas (FR9301626)

Compte Rendu et Bilan du 4^e Comité de Pilotage d'Animation

Jeudi 9 mars 2017

Salon d'honneur - Palais des Sports J.F. Krakowsky - 83700 Saint-Raphaël

➤ Ouverture de la séance par Monsieur Nello BROGLIO, Vice-Président CAVEM délégué à l'Environnement et Président du Comité de Pilotage (COPIL) du site Natura 2000 de l'Estérel

Monsieur Nello BROGLIO accueille les participants et les remercie de leur présence. Il rappelle ensuite que la cellule d'animation Natura 2000 Estérel est rattachée au pôle E3D « Environnement, Développement Durable et Démoustication » de la CAVEM. L'animation du site Natura 2000 Estérel a débuté en septembre 2013 sur la base du Document d'Objectifs (DOCOB) approuvé par arrêté préfectoral du 26 avril 2013 et qui avait été établi par la Ville de Saint-Raphaël.

Cette cellule est composée de 2 co-animateurs Audrey ALLEMAND et Fabien ROZEC. Elle a été renforcée en 2016, avec l'arrivée de Nicolas THOMAS, d'abord en qualité de stagiaire puis en tant qu'assistant d'animation, grâce à un prolongement en CDD. Dans ses actions au quotidien, elle bénéficie du soutien des agents du Pôle Environnement E3D.

L'exemplarité du travail d'animation effectué sur l'Estérel a été reconnue par les services de l'Etat, ce qui les a conduits à solliciter la CAVEM afin d'assurer une veille réglementaire sur la partie basse du site Natura 2000 du Val d'Argens jusqu'à Vidauban qui est encore « orphelin d'animation ».

Ainsi, les 3 agents travaillent aujourd'hui conjointement à la gestion de ces 2 territoires aux côtés des autres gestionnaires (Office National des Forêts, Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel, Syndicat Mixte de l'Argens...), des nombreux porteurs de projets (collectivités locales, aménageurs, associations diverses...) et en concertation avec les usagers les plus diversifiés. Au travers de son action, la Cellule Natura 2000 Estérel valorise un patrimoine naturel et touristique exceptionnel et sensibilise les différents publics, des professionnels aux scolaires en passant par l'ensemble des usagers.

Monsieur BROGLIO indique ensuite qu'au cours de ce COPIL, les participants pourront découvrir les différentes thématiques de travail de la cellule, parmi lesquelles certaines actions intégrées à des programmes régionaux et nationaux (Tortue d'Hermann, Chauves-souris, Lutte contre les espèces exotiques envahissantes...) ou encore d'autres attachées à des stratégies globales de préservation du milieu marin et de la façade maritime (ancrages et balisages écologiques...). Au fil des ans, les animateurs sont arrivés à se positionner sur le plan scientifique, secteur sur lequel la compétence de l'équipe s'exprime de façon désormais reconnue.

Aujourd'hui, la Cellule Natura 2000 Estérel œuvre aussi de façon active au sein du réseau Natura 2000, en apportant un soutien transversal, tant cognitif que technique, au niveau des sites voisins.

Enfin, au-delà des missions d'animation qui lui sont dévolues, la cellule Natura 2000 est très présente sur les phases d'élaboration de l'ensemble des documents de planification de la CAVEM, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOTT) ou le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM), dans le but d'apporter à la fois une dimension technique et également une vision cohérente et globale de gestion pour l'ensemble des espaces naturels de notre territoire.

Monsieur BROGLIO souligne aussi la présence de **Monsieur Stéphane PEYRON**, représentant du Préfet Maritime de la Méditerranée, nommé depuis le 1^{er} septembre 2016 en tant que responsable du pôle Protection Aménagement Durable et Espace Marin. Son service suit l'animation de 48 sites Natura 2000 en Méditerranée et de 71 Aires Marines protégées au sens large. Cela ne lui permet pas d'être présent à tous les comités de pilotage des sites, mais il a souhaité participer au présent comité pour mieux connaître les missions effectuées par la cellule d'animation sur le site Natura 2000 Estérel.

Au terme de son introduction, **Monsieur BROGLIO** indique que Natura 2000 est un bel outil pour le territoire et remercie tous les participants pour leur présence car cela montre qu'il y a un vrai dynamisme qui s'est mis en place autour de cette démarche.

✦ **Présentation des actions réalisées et à venir :**

La parole est donnée aux animateurs : **Audrey ALLEMAND, Fabien ROZEC et Nicolas THOMAS**, afin qu'ils présentent le bilan depuis le démarrage de la nouvelle convention, en mai 2015, ainsi que les perspectives à venir jusqu'à la fin de la convention en avril 2018.

Le film sur le site Natura 2000 de l'Estérel, créé par la cellule d'animation, est présenté aux participants. Il pourra être mis à la disposition de ceux qui le souhaitent.

Les suivis scientifiques :

Trois suivis scientifiques terrestres sont menés en régie par les animateurs : le suivi grande faune, le suivi de la colonie de reproduction du Murin de Bechstein, et également le suivi Tortue d'Hermann.

Pour chacun des suivis mis en place, la cellule d'animation cherche à obtenir un cadrage scientifique par les structures référentes en la matière :

- pour le suivi grande faune, elle s'est rapprochée de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS),
- pour le Murin de Bechstein, les animateurs se sont rapprochés du Groupe Chiroptères de Provence (GCP) dans le cadre du Plan Régional d'Actions pour les Chiroptères (PRAC) PACA, déclinaison régionale du Plan National d'Actions (PNA) spécifique aux Chiroptères,
- et enfin, pour le suivi Tortue d'Hermann, la cellule d'animation travaille avec la Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux (SOPTOM), le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) PACA et fait partie du Comité de Pilotage du Plan National d'Actions (PNA) spécifique à l'espèce.

Suivi de la colonie de reproduction du Murin de Bechstein :

Le site Natura 2000 Estérel abrite la 3^e colonie identifiée en PACA. Espèce rare et connue pour évoluer au sein de forêts matures (vieillissantes) dans la littérature, cette chauve-souris a pourtant choisi en PACA uniquement des gîtes bâtis : chapelle, centrale hydroélectrique et buse béton. Les femelles se regroupent toutes début mai dans ces gîtes qui leur serviront de pouponnière jusqu'à fin septembre. Le suivi de cette colonie avait été préconisé dans le Tome 2 du DOCOB du site via l'action n°28.

La mise en place d'un suivi coordonné par la cellule d'animation et le Service Environnement de Fréjus, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et le GCP, a permis d'observer l'évolution des effectifs de la colonie en prenant en compte le risque important de dérangement de celle-ci au vu de l'accessibilité du gîte. A cet effet, les comptages sont effectués au crépuscule en sortie de gîte, à l'exception d'une soirée dans les 10 jours qui suivent la mise-bas où le comptage en sortie est complété par un comptage des juvéniles dans le gîte après la sortie des mères. Depuis la mise en place des premiers suivis en 2009, la population est en constante progression. Les effectifs de juvéniles, qui étaient compris entre 15 et 20 individus chaque année, ont très fortement augmenté ces deux dernières années passant ainsi à plus de 50. La dynamique démographique de l'espèce au sein de ce gîte anthropisé fait émerger plusieurs interrogations sur le fonctionnement de la colonie qui reste très fragile au vu de l'accessibilité de son gîte. Afin d'y répondre, un suivi télémétrique est envisagé d'ici les deux prochaines années pour améliorer les connaissances de l'espèce sur ce secteur.

Par ailleurs, la cellule Natura 2000 a intégré le suivi national Vigie Chiro dirigé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) via son protocole point fixe dans le but d'améliorer les connaissances des différentes espèces présentes sur le site de l'Estérel. Le dispositif repose sur l'écoute et l'enregistrement des ultrasons émis par les chauves-souris sur trois nuits consécutives, répliquées à 2 mois d'intervalle. Ces sons sont ensuite transmis au MNHN

qui les fait analyser par un logiciel permettant de déterminer la présence/absence d'espèces à faible rayon de diffusion telles que les Barbastelles ou les Rhinolophes. Cela ne remplace pas l'analyse fine d'un chiroptérologue mais permet déjà de dégrossir les données et de définir les sons des principales familles de chauves-souris. Cet outil est très intéressant car les chauves-souris représentent un enjeu fort pour le site Natura 2000 Estérel et très peu de données existent actuellement. Les points définis à ce jour se situent autour de maisons forestières qui ont un fort potentiel pour ces espèces mais pour lesquelles très peu de données existent sur le site. Pour l'instant, les points définis sont situés sur la piste forestière des Charbonniers près de la maison forestière du Malpey et sur la piste du Porfait, près des Cantines du Porfait.

L'enregistreur d'ultrasons (SM2 Bat+), équipement qui a été acheté grâce à la subvention Natura 2000, est mutualisé avec le Service Environnement de Fréjus qui l'utilise pour le même type de suivi sur le site Natura 2000 de l'Embouchure de l'Argens.

Suivi grande faune :

Le 24 février 2016, la cellule Natura 2000, en lien avec l'ONF, a démarré un suivi scientifique cadré par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) afin d'étudier les déplacements des grands animaux. La DDTM du Var a mis à disposition deux pièges photographiques qui ont été installés dans la partie Nord du massif de l'Estérel. Les résultats collectés sur une année montrent que l'essentiel des passages concernent les activités humaines dont notamment la randonnée, le VTT, la course à pied et l'équitation.

La faune ne représente quant à elle que 10% des données collectées. Le suivi a pris une autre dimension la nuit du 7 décembre 2016 avec l'observation d'une silhouette assimilable à celle d'un Loup. La présence du loup dans le Var est avérée avec l'existence de six zones de présence permanente dans le département. En novembre 2014, sur la commune de Tanneron, un Loup a été percuté sur l'autoroute. Le massif de l'Estérel peut donc être une zone de passage notamment pour les jeunes individus erratiques cherchant un territoire où s'installer. La cellule d'animation est en lien avec l'ONCFS qui coordonne le réseau Loup afin de suivre l'évolution de la fréquentation de cette espèce dans les années à venir sur le site Natura 2000 Estérel car elle est classée à la Directive Habitats-Faune-Flore.

Suivi Tortue d'Hermann :

La Tortue d'Hermann est une espèce de tortue terrestre endémique de Provence. Dans le site de l'Estérel, le Plan National d'Actions (PNA), animé par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) PACA, a identifié, en 2000, 4 noyaux de population. En 2009, les inventaires menés lors de l'élaboration du DOCOB ont confirmé la présence de petites populations sur 4 secteurs identifiés par le PNA : Gargalon, Prabocou, Bombardier et Castelli. Cependant, au vu de la faible densité des individus recensés depuis 2000, la population de l'Estérel semblait être relictuelle et en régression sur le site. Le suivi de cette espèce avait été préconisé dans le Tome 2 du DOCOB du site via l'action n°29.

Afin de statuer sur l'état de conservation et la pérennité de l'espèce dans l'Estérel, la cellule d'animation, en étroite collaboration avec la Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux (SOPTOM) et le CEN PACA, a initié un suivi scientifique depuis 2013. Toutefois, la faible densité d'individus présents nécessitait d'adapter le protocole de suivi. En effet, la méthode classique dite de « Capture-Marquage-Recapture », ou CMR, utilise généralement un observateur humain pour chercher les tortues, ce qui ne permet pas, dans un terrain aussi accidenté et dense en végétation que celui du massif de l'Estérel, de trouver efficacement des individus dont la physiologie leur permet de se camoufler efficacement au sein du maquis. Le protocole a donc été adapté avec une technique inédite de prospection employant le chien d'arrêt (chien de chasse dressé à s'arrêter et pointer le gibier, sans le toucher). Au vu des résultats obtenus, le protocole a eu la reconnaissance de la communauté scientifique et a fait l'objet d'une présentation au 11^{ème} Congrès d'Herpétologie qui s'est tenu à Namur en 2016.

Le suivi de l'espèce est ciblé sur 2 noyaux de population :

- Le Bombardier, initié en 2014 : 150 hectares privés gérés par le CEN PACA,
- Le Castelli, initié en 2015 : 200 hectares de forêt domaniale gérés par l'ONF.

Depuis le début du suivi de l'espèce, 23 sessions de prospections CMR ont été menées. À ces prospections, s'ajoutent 7 autres sessions ayant pour but de valider la méthode de prospection avec le chien d'arrêt et de démontrer son efficacité. Ainsi, depuis le début du suivi, 157 individus ont été marqués : 97 sur le site du Bombardier et 60 sur le site du Castelli. A ce total, il faut ajouter 2 tortues prédatées. Les résultats obtenus sont en majeure partie dus à l'efficacité du chien dans la recherche des individus puisqu'il est l'auteur de 71% des détections. L'effort de prospection mené sur les 2 sites a permis de capturer certains individus sur des sessions de prospection différentes.

Le nombre d'individus recapturés est de 57 sur l'ensemble des sites. Cependant, cet effort n'est pas encore suffisamment important pour arriver à estimer la taille réelle de la population.

Chaque tortue capturée fait l'objet de différentes mesures biométriques et biologiques afin de caractériser la population de l'Estérel. Celle-ci, qui se situe en marge de l'aire de répartition de l'espèce, a développé une identité propre, du fait de sa déconnexion avec les principales populations de l'espèce localisées dans les Maures. Les premiers résultats de la dynamique de population, établis sur les 157 individus capturés, permettent d'observer un sex-ratio équilibré et une répartition par catégorie d'âge démontrant que les individus arrivent à se reproduire (près de 30% des individus capturés sont des juvéniles ou des sub-adultes). Contrairement à ce que supposaient les précédentes études menées sur le site Natura 2000 de l'Estérel, la population présente est viable et les noyaux du Bombardier et du Castelli sont fonctionnels.

Afin de compléter l'étude CMR, chacun des 2 sites a fait l'objet d'un suivi télémétrique ayant nécessité le recrutement d'un stagiaire dédié à cette mission pour déterminer la fonctionnalité des sites, leur attractivité et les rythmes d'activités des individus étudiés. Le premier suivi a été mené en 2015 sur le site du Bombardier par Antoine GILLET et le second a été effectué en 2016 sur le site du Castelli par Nicolas THOMAS. Un suivi télémétrique consiste à équiper 10 individus adultes d'émetteurs radio pour arriver à les suivre grâce à une antenne et un récepteur. Chaque tortue est recherchée et pointée à l'occasion d'au moins 2 relevés terrain hebdomadaire, depuis la sortie d'hibernation des individus vers avril, jusqu'à leur entrée en hibernation vers novembre.

Sur le site du Bombardier, 5 femelles et 5 mâles ont été équipés. Quant au site du Castelli, ce sont 6 femelles et 4 mâles qui ont été suivis. Cette étude télémétrique permet d'évaluer différents indicateurs tels que la taille du domaine vital de chaque individu équipé, leur état physiologique au cours du temps, leurs déplacements et les zones potentielles de ponte pour les femelles. C'est ce dernier indicateur qui a justifié l'équipement d'un plus grand nombre de femelles sur le site du Castelli. En complément de l'accès à une connaissance plus fine du comportement de la population, la finalité de ces études télémétriques était aussi de définir un itinéraire technique pour une meilleure prise en compte de l'espèce lors du débroussaillage mis en place dans le cadre de la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI).

Le suivi des noyaux de population de Tortue d'Hermann du site a ainsi permis aux animateurs d'acquérir une expérience et une caution scientifique qui est maintenant reconnue à l'échelle régionale. La cellule d'animation a intégré le Comité de pilotage du PNA et intervient également sur d'autres sites Natura 2000 du département. Elle peut, ponctuellement, former et sensibiliser des scolaires ou des professionnels de l'environnement sur cette thématique.

Suivi à venir sur la Cistude d'Europe :

Le site Natura 2000 de l'Estérel abrite une autre espèce de tortue d'intérêt communautaire dont le suivi avait été préconisé dans le Tome 2 du DOCOB du site via l'action n°29 ; il s'agit de la Cistude d'Europe. Cette tortue aquatique est décrite dans le DOCOB comme représentant un enjeu fort. En effet, la population de l'Estérel se situe en limite orientale de l'aire de répartition de l'espèce et en faible densité. Le protocole de suivi qui va être mis en place, dès cette année, a fait l'objet d'un cadrage scientifique de la part du CEN PACA. La cellule d'animation a rencontré le chargé de mission du PNA de l'espèce pour définir le protocole ; l'objectif sera d'évaluer la dynamique démographique de la population de l'Estérel, avec une problématique sur la Tortue de Floride, très présente sur le site et susceptible de concurrencer la Cistude, notamment sur les postes d'ensoleillement. Le suivi va être mis en place au Castelli, un des quatre noyaux identifiés dans le DOCOB.

NB : Suivi de l'Herbier de Posidonie :

Le suivi du récif barrière à Posidonie d'Agay, issu de l'action n°39 du DOCOB, est, à ce jour, le seul suivi scientifique mis en place pour les milieux marins par la cellule d'animation. Ayant été effectué en 2014, il ne sera renouvelé qu'à N+5, en 2019.

Monsieur Nello BROGLIO ajoute que les suivis scientifiques mis en place ne bénéficient pas seulement au site Natura 2000 Estérel mais à la connaissance générale du territoire, notamment pour la Tortue d'Hermann. De plus, il indique qu'actuellement, le Syndicat Mixte pour la Protection du Massif de l'Estérel (SIPME) réalise une étude de la fréquentation du massif, sur le pas de temps d'une année, dont les premiers résultats montrent que le massif est fréquenté par plus d'1 million de personnes par an.

Monsieur Marcel BARBERO, rapporteur scientifique du site pour sa partie terrestre, souhaite souligner la qualité scientifique du travail effectué sur les différents suivis mis en place par la cellule Natura 2000 de la CAVEM. Ces suivis ont apporté des avancées significatives sur un site qui, s'il était très riche en termes de données floristiques, restait peu connu au niveau faunistique. Il insiste sur les connaissances apportées concernant la Tortue d'Hermann car le suivi mis en place a permis de conforter une idée forte, à savoir qu'il y a une bonne reproduction sur les 2 noyaux étudiés (Bombardier, Castelli) et de présenter la relation avec la structure des habitats qui est capitale pour l'espèce. Plus on avance dans l'échantillonnage et plus on s'aperçoit que les noyaux de Tortue d'Hermann en périphérie du noyau principal des Maures sont des noyaux assez nombreux. Ces informations permettent de conforter les travaux Natura 2000 car cela a apporté une contribution significative à la connaissance de la biodiversité et de son fonctionnement. Par ailleurs, les données apportées par le suivi du Murin de Bechstein sont également très intéressantes, renforcées par la découverte d'une femelle allaitante (D. Guicheteau) dans les Maures et la réserve biologique intégrale qui est au-dessus de Collobrières. Toutes ces nouvelles données font ressortir des synergies inter-sites. Il serait donc opportun d'organiser des échanges inter-sites sur certaines espèces centrales de la biodiversité régionale.

Audrey ALLEMAND et Fabien ROZEC remercient Monsieur BARBERO et indiquent qu'ils ont cherché à mettre en place des suivis sur les espèces présentant les enjeux les plus importants identifiées dans le DOCOB du site. Ils soulignent qu'afin de renforcer les synergies intersites, ils ont intégré les réseaux régionaux de suivi des Plans Nationaux d'Actions pour la conservation de ces espèces (Tortue d'Hermann, Cistude d'Europe ou encore Chiroptères) et qu'ils ont la chance d'avoir un réseau d'animateurs dans le Var, très dynamique grâce à la DDTM, qui impulse toujours plus vers les échanges intersites et la mutualisation des compétences entre les animateurs varois.

Monsieur Kévin Bergeron, animateur du site Natura 2000 Embouchure de l'Argens à Fréjus, approuve et confirme que ces collaborations et échanges sont déjà bien en place et que les études seront poursuivies au fil des ans, permettant de capitaliser de plus en plus de données et ainsi de suivre l'évolution des populations.

Gestion des milieux naturels :

Équipement écologique des sites de plongée les plus sensibles :

Monsieur Fabien ROZEC indique que ce projet est issu de l'action n°33 du DOCOB. L'équipement de 13 sites de plongée en ancrages écologiques à l'île d'Or (9) et au Cap Roux (4) a été initié en 2013 et réalisé fin 2015 pour un coût d'environ 40 000 €, co-financé par l'Agence Française de Biodiversité (anciennement Agence des Aires Marines Protégées), le Conseil départemental, le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau. Ce projet avait été identifié comme projet prioritaire dès le lancement de l'animation en septembre 2013, car l'activité de plongée sous-marine est importante sur le site avec 40 000 à 50 000 plongées effectuées par les clubs chaque année. Ainsi, les objectifs étaient de diminuer son impact sur les fonds marins tout en accompagnant l'activité de plongée qui génère environ 700 000 € de revenus et en sécurisant la pratique. La cellule d'animation a accompagné administrativement et techniquement le service environnement et cadre de vie de la Ville de Saint-Raphaël, porteur du projet. Au-delà du principe même d'utilisation des bouées, il y a différents outils qui ont été développés : la signature d'une charte d'utilisation par les usagers, la restitution d'un agenda de plongée en fin de saison qui permet de collecter des indicateurs sur la fréquentation des sites équipés, un suivi scientifique mis en place sur 4 dispositifs permettant de confirmer l'utilité de ces équipements pour la protection des habitats marins ainsi que des patrouilles nautiques de sensibilisation qui sont réalisées sur le site et qui permettent d'accompagner les usages.

Le projet a été monté avec **Monsieur Matthieu GIULI**, référent mer du Service Environnement de Saint-Raphaël. Ce dernier indique que les sites équipés sont des sites très fréquentés en période estivale par de nombreux usagers en plus de la plongée sous-marine. Ainsi, en plus d'une action d'intérêt écologique, ce projet a permis d'organiser les usages, grâce à la charte qui a été un outil très précieux car chaque usager souhaitant utiliser les équipements se doit de la signer. En pratique, tout usager arrivant sur un des équipements peut lire sur les bouées la mention « Priorité aux signataires de la Charte » avec le numéro de téléphone du Service Environnement raphaëlois ; une fois que la charte d'utilisation est signée, un macaron à apposer sur le bateau est confié à l'utilisateur. Il permet d'être identifié comme signataire et l'agenda de plongée doit être restitué à la fin de chaque saison. Concernant le suivi scientifique, la commune a passé une convention avec la Fédération de Plongée Sous-Marine départementale. Deux suivis sont effectués par saison : un avant la saison et un après la saison, mais quelques années seront nécessaires pour quantifier l'intérêt écologique de tels équipements.

C'était une année test au vu des nombreux usages de la zone afin de déterminer si les dispositifs rencontraient un succès. Pour une première année de fonctionnement, le résultat est satisfaisant car cinquante chartes ont été signées par des utilisateurs réguliers de la zone, avec pour moitié des structures de plongée professionnelle et l'autre moitié des particuliers. Il s'agit majoritairement d'utilisateurs locaux venant de l'agglomération mais également des départements limitrophes, dont beaucoup des Alpes-Maritimes, ou encore des personnes de départements plus lointains venant occasionnellement plonger sur le site. Lors des patrouilles sur site, il a pu être observé que les usagers sont satisfaits, que ces dispositifs sécurisent leurs usages et qu'ils sont très sensibles à l'intérêt écologique apporté par les équipements.

Monsieur Nello BROGLIO ajoute que cela montre bien que si nous souhaitons protéger aussi bien en mer que sur terre, il est nécessaire que les usagers entrent dans le jeu, que ce soit des professionnels, des particuliers ou des associations.

Monsieur Christian CHABERT, coordinateur du Collectif "Esterel Pour Tous", ajoute qu'il serait intéressant d'avoir accès à des informations et conseils de bonnes pratiques vers lesquels il pourrait renvoyer les visiteurs de leur site Internet.

Monsieur Fabien ROZEC indique que de nombreuses données existent déjà sur le site Internet Natura 2000 Estérel <http://esterel.n2000.fr>, qu'il est possible de mettre un lien sur leur site et que deux plaquettes d'information, terrestre et marine, peuvent être mises à disposition.

Conversion du balisage réglementaire en balisage écologique en Baie d'Agay :

Ce projet est issu de l'action n°31 du DOCOB. La commune de Saint-Raphaël est accompagnée par la cellule d'animation, dans le cadre d'un contrat Natura 2000 marin. Dans le DOCOB, la Baie d'Agay a été identifiée comme zone prioritaire pour la mise en place de ces équipements et notamment la Zone d'Interdiction des Engins à Moteur (ZIEM) encadrant le récif-barrière à Posidonie de la Baie d'Agay, joyau du site Natura 2000 Estérel. L'équipement initial sera effectué en 2017 et le contrat aura une durée de 5 ans avec une contribution financière à 100 % pour l'équipement initial et un forfait pour la pose/dépose annuelle. Quinze bouées vont être converties sur 800 mètres linéaires. Le coût total du contrat représente 27 400 €, induisant un montant d'aide s'élevant à presque 15 000 €.

Restauration d'habitats naturels :

La cellule d'animation Natura 2000 travaille régulièrement avec plusieurs partenaires dont l'ONF, la Police Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), le Service de Probation et d'Insertion Pénitentiaire (SPIP), ou encore le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) et le Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel (SIPME).

Des chantiers d'éradication d'espèces exotiques envahissantes se déroulent, depuis début 2014, sur le site Natura 2000 Estérel. Ces chantiers, engagés sur le Cap Dramont, ont permis de restaurer plus de 5.5 hectares d'espaces naturels envahis par le Figuier de barbarie et la Griffes de sorcière (environ 15 tonnes éliminées), pour un total de 78 journées de travail. Cela aurait représenté un coût de 30 000 € si le travail avait été réalisé par une entreprise. Des stations d'espèces protégées ont ainsi pu être sauvegardées, notamment de Passerine hirsute et de Barbe de Jupiter (habitat d'intérêt communautaire).

Ce projet a été complété par une action compensatoire des travaux de réhabilitation et d'extension du Sémaphore du Dramont consistant en l'élimination des pieds de Figuier de Barbarie et de Griffes de Sorcière présents dans l'emprise du Ministère de la Défense. L'ensemble a permis d'avoir une action cohérente à l'échelle du Dramont sur cette problématique.

La cellule d'animation participe à un appui technique et un cadrage environnemental de certains opérateurs. Elle accompagne notamment le SIPME aux côtés de l'ONF pour la mise en place de chantiers d'arrachage de Mimosa qui est une importante problématique dans le Massif de l'Estérel, ou dans le cadre de la réfection de sentiers dégradés. Elle a également été sollicitée par le SMA afin de leur apporter un cadrage environnemental pour la restauration de la ripisylve des berges de l'Argens pour certains secteurs dégradés.

Enfin, reste à venir, le projet de restauration écologique de l'Île des Vieilles. La cellule d'animation a réalisé un inventaire en 2016 avec les scientifiques du Conservatoire Botanique National de Port Cros (CBN) et du Conseil Scientifique Régional pour la Protection de la Nature (CSRPN) qui a permis de mettre en lumière la singularité du fonctionnement de cet îlot qui fait d'ailleurs partie du projet international des Petites Îles de Méditerranée. Ce projet de restauration vise à éliminer les Griffes de sorcières qui envahissent déjà près d'un cinquième de l'Île.

Les études d'incidences Natura 2000 :

Une autre mission de la cellule d'animation est l'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre de l'élaboration des études d'incidences Natura 2000. Il y a 3 grands secteurs : la partie aménagements, la partie manifestations sportives et le suivi des projets de planification du territoire.

Depuis mai 2015, 8 gros projets de travaux ont été accompagnés par **Fabien ROZEC** essentiellement, pour assurer le cadrage environnemental. Les animateurs font en sorte d'accompagner les porteurs de projet, y compris sur le terrain, en phase travaux. Le projet le plus conséquent a été le démantèlement par RTE de la ligne électrique haute tension Fréjus-Cannes la Bocca. Ce projet a demandé un cadrage environnemental spécifique car il y avait un enjeu Tortue d'Hermann pour lequel la Cellule avait la technicité. Ce cadrage a été complété, à la demande du porteur, par une formation des techniciens de la société, chargés des études d'impact sur le territoire.

Les manifestations sportives sont accompagnées par **Audrey ALLEMAND** pour l'essentiel. 14 projets ont été accompagnés depuis mai 2015. La majorité d'entre eux sont reconduits chaque année (ex : Trail Hermès, Trail des Balcons d'Azur, Montée du Mont Vinaigre...). Les animateurs suivent les projets dans leur ensemble, afin d'informer, sensibiliser et conseiller les porteurs de projet, toujours en lien avec les gardes de l'ONF car les projets s'inscrivent essentiellement en forêt domaniale. Les animateurs cherchent à être force de proposition afin de trouver les solutions les mieux adaptées au contexte de chaque projet, en ciblant les secteurs où il n'y a pas d'enjeu en termes de biodiversité ce qui permet de faciliter l'instruction de leur dossier par les services de l'Etat. Les outils de communication, créés par la cellule d'animation, sont également mis à disposition des organisateurs des manifestations (plaquettes d'information et banderoles notamment) qui sont également encouragés à signer la charte de bonnes pratiques Natura 2000 du site.

Enfin, concernant le suivi des projets de planification ainsi que des plans et programmes concernant le territoire de la CAVEM, les animateurs cherchent à intégrer tous les groupes de travail correspondants (ex : PAPI, SCoT, PIDAF, LIFE Calanques, PAC Var...).

Les actions d'animation et de sensibilisation :

Concernant cette catégorie de missions, les animateurs cherchent à développer des actions vers des publics très variés : stands d'information grand public, manifestations nationales, patrouilles nautiques pour les usagers des milieux marins, éducation à l'environnement auprès des scolaires...

1er Forum « Planète CAVEM » :

Frédéric FERRERO, directeur du Pôle E3D, présente une action phare du pôle E3D car l'ensemble de ses agents a été mobilisé pour la mise en place du 1^{er} Forum « Planète CAVEM », les 15 et 16 septembre 2016, pour la promotion du Développement Durable sur le territoire et la découverte des actions locales mises en place en la matière. En effet, il existe sur l'agglomération une volonté de sensibilisation forte derrière Monsieur BROGLIO en matière d'environnement et de développement durable. Ce Forum a été organisé d'une part pour sensibiliser les élus locaux et les scolaires mais également le grand public. Trois Univers étaient à l'honneur : le Climat, l'Eau et la Biodiversité, dans lesquels il y a eu énormément de transversalité et de synergie entre les agents en interne mais également avec les partenaires extérieurs qui se sont beaucoup investis (le Syndicat Mixte de l'Argens, Véolia, l'Agence de Renovation Energétique Var Est, le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var, le Service Hydraulique de la CAVEM, le Service Environnement de Saint-Raphaël...). L'Univers Biodiversité a notamment réuni l'ONF, le SIPME, l'équipe du site Natura 2000 Embouchure de l'Argens, l'équipe du site Natura 2000 Estérel et la Cellule Intercommunale de Biodiversité de la CAVEM.

Monsieur FERRERO mentionne que cette possibilité de travailler de manière transversale est très fédérative ce qui est un facteur de réussite ; de plus, cela montre qu'il est nécessaire de se rapprocher les uns les autres, et il ne laisse pas de côté les associations qui sont l'énergie et le moteur des manifestations et de l'activité qui existent sur le territoire.

Manifestations incontournables : Fête de la Nature et Nuits de la Chauve-souris :

La cellule d'animation a souhaité s'intégrer chaque année, à deux manifestations nationales et internationales qui permettent d'accueillir gratuitement une centaine de personnes pour chacune d'elles. Il s'agit de :

- La Fête de la Nature via des ballades Nature commentées dans le site Natura 2000 en partenariat avec l'ONF (une le matin, une l'après-midi) en général le samedi de chaque 3^e week-end de mai.
- La Nuit internationale de la Chauve-souris en partenariat avec une animatrice chiroptérologue du réseau varois d'animateurs Natura 2000. 2 soirées par an sur les communes du territoire.

Patrouilles nautiques :

La cellule d'animation participe à des patrouilles nautiques afin que les animateurs soient présents en mer en période estivale, principalement en juillet et en août, le but étant de sensibiliser les plaisanciers sur le site et de diffuser des éco-gestes. Cette action est montée en partenariat avec le Service Environnement de la Ville de Saint-Raphaël et l'association ADEE avec environ 1 sortie par semaine et 10 à 20 plaisanciers sensibilisés par sortie.

Cela permet également de donner des indicateurs de fréquentation : d'une part, pour accompagner les dispositifs d'ancrage écologique en place et, d'autre part, pour identifier les zones de pression en vue de prévoir l'évolution de la gestion du site.

En effet, le littoral a un profil essentiellement rocheux entrecoupé d'herbier à Posidonie avec très peu de zones sableuses, ce qui est difficile pour le mouillage de la plaisance. Une des actions du DOCOB prévoit notamment l'extension des mouillages organisés existants en Baie d'Agay à d'autres secteurs très fréquentés. Mais une réflexion plus globale a été décidée et ainsi la CAVEM est en contact avec l'Agence de l'Eau pour effectuer une étude de faisabilité concernant l'organisation de ces mouillages sur l'ensemble du territoire qui comprendrait notamment la répartition du yachting entre Port Cros et Villefranche-sur-Mer.

Sensibilisation et ateliers pédagogiques pour les scolaires :

Depuis 2014, la cellule d'animation sensibilise environ 500 scolaires par an. Ces sensibilisations sont généralement effectuées soit sur demande des communes de la CAVEM, soit directement sur demande des établissements scolaires.

Les sensibilisations peuvent être effectuées sur site via des balades Nature de découverte de la flore et de la faune ou en classe via des jeux et quizz créés par la cellule d'animation. A partir de cette année, les projets engagés avec les classes seront basés sur les deux types d'animations, avec une thématique en fil conducteur proposée aux enseignants parmi lesquelles : les chauves-souris, les tortues d'Hermann, les amphibiens ou encore les papillons. Un échange a été initié avec la circonscription de Fréjus-Saint-Raphaël afin que les animateurs Natura 2000 puissent être formés à la méthode d'investigations préconisée par l'Education Nationale et ainsi, à terme, être agréés comme partenaires scientifiques. D'ores et déjà, les animateurs Natura 2000 vont travailler avec 3 classes de l'Ecole des Oliviers de Puget-sur-Argens grâce au projet « Un chemin, une école » monté par le Service du Patrimoine de la Ville et la Fédération Française de Randonnée pédestre.

Les outils de communication :

Le site Internet a franchi les 8000 visites depuis sa création fin 2013 et les actions de la cellule d'animation ont la chance d'avoir un bon relais dans les médias locaux, en particulier Var Matin, qui publie de nombreux articles, notamment avant les manifestations, ce qui permet d'avoir des salles et balades qui affichent complet. Le journal local de la CAVEM (VEM : Var Estérel Méditerranée), quant à lui fait un bon retour presse.

Bilan de la répartition du temps de travail des animateurs :

La convention d'animation finance 2 ETP (équivalent temps plein) répartis sur 3 animateurs qui ont un profil légèrement différent :

- Fabien ROZEC cadre les suivis scientifiques hors Chiroptères et gère tout ce qui concerne les projets d'aménagements, les programmes de planification et les chantiers ; il s'occupe également des patrouilles nautiques pour la partie marine. Enfin, c'est lui qui encadre le travail de Nicolas THOMAS et s'occupe du site du Val d'Argens bas.
- Audrey ALLEMAND a un profil qui cible plus la sensibilisation, le suivi financier et administratif, tout en s'occupant des études d'incidences des manifestations sportives et des inventaires chiroptères.
- Nicolas THOMAS assiste Fabien ROZEC au niveau des suivis scientifiques et de ses autres missions techniques (notamment les études d'incidences des projets et programmes) sur l'Estérel et le Val d'Argens bas mais apporte également une véritable technicité au niveau du SIG (Système d'Information Géographique).

Si Fabien ROZEC est à 97% de son temps de travail sur la mission Natura 2000, Audrey ALLEMAND a dédié 21 % de son temps à d'autres missions, notamment pour aider une autre cellule du Service E3D, la Cellule Biodiversité. Nicolas THOMAS, quant à lui, a dédié 14 % de son temps de travail à d'autres missions, dont notamment un programme important pour le Service E3D qui est le programme ARECAP de lutte contre le Charançon Rouge du Palmier.

✦ Questions diverses

La présentation des missions de la cellule d'animation a été alimentée de questions diverses détaillées ci-dessous :

Milieux marins :

Madame Denise BELLAN-SANTINI, rapporteur scientifique du site pour la partie marine, souligne la question du mouillage de la moyenne et grande plaisance qui est un problème qu'il faut prendre à bras le corps. Elle demande également ce qu'il en est de la Tortue Caouanne qui est une espèce très importante. Celle-ci a failli être supprimée des listes d'espèces Natura 2000, mais les scientifiques régionaux l'ont défendue pour la maintenir car ils pensent qu'avec le réchauffement climatique, les sites méditerranéens seront susceptibles de la contacter de plus en plus souvent.

Fabien ROZEC indique que les données collectées montrent que le site est plutôt épargné par la moyenne et la grande plaisance qui l'utilisent surtout en transit entre Cannes et Pampelonne qui sont des secteurs très impactés. Il indique également que les acteurs locaux sont conscients que, par l'effet de saturation à venir, il y aura un déplacement de cette activité. C'est pourquoi, ils ont entamé dès à présent une réflexion globale concernant l'harmonisation des dispositifs sur le territoire. Concernant la Tortue Caouanne, le site de l'Estérel est plutôt sur une zone de transit car il abrite des plages submergeables donc non favorables à la ponte. Néanmoins, les observations signalées sont remontées au réseau et il y a eu une ponte de cette espèce sur le site Natura 2000 de l'Embouchure de l'Argens l'été 2017 qui a été fortement médiatisée.

Yves JACOB, directeur du Service Environnement de Fréjus, responsable de Kévin BERGERON, animateur du site de l'Embouchure de l'Argens, ajoute qu'en effet, il y a eu une ponte au mois d'août qui a eu l'avantage de pouvoir être localisée précisément. C'était un événement qui n'était absolument pas prévisible. Il s'en est suivi une véritable collaboration entre les acteurs, notamment avec le Réseau des Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF), coordonné, entre autres, par la Fondation Marineland qui a mis en place un suivi de la ponte permettant d'avoir des émergences et un relâché de 4 individus sur les 70 œufs présents dans le nid. Cela a eu l'avantage de permettre de communiquer sur cette espèce, de pouvoir sensibiliser un certain nombre de personnes et il est envisagé de continuer cette action auprès des usagers concernés : pêcheurs, plaisanciers, baigneurs... afin qu'ils puissent jouer un rôle d'alerte s'il y avait d'autres signes de pontes éventuelles de l'espèce, à l'avenir.

Monsieur Stéphane PERRON, représentant du Préfet maritime de la Méditerranée, souhaite compléter 2 points. Tout d'abord, concernant l'adaptation du plan de balisage des plages de la commune qui est un document conjoint co-signé par le Maire et le Préfet maritime de la Méditerranée. Ce sont des documents parfois anciens, où la philosophie était basée uniquement sur la sécurité avec la séparation des activités et la protection de la baignade en priorité. Mais ils ont évolué et, à présent, ils intègrent également la protection de l'environnement et la protection des fonds marins. Les actions menées sur le site Natura 2000 Estérel concernant l'équipement écologique des sites de plongée et la conversion du balisage réglementaire, sont des actions très positives qu'il encourage à poursuivre d'autant qu'elles sont également menées par d'autres sites Natura 2000, ce qui apportera un effet réseau.

L'autre point est la réflexion globale sur les mouillages plaisanciers car il y a deux pas de temps : celui de la mise en place des actions par le biais de Natura 2000 et celui du Plan d'Actions pour les Milieux Marins (PAMM) qui est la transcription en droit français de la Directive Cadre stratégique pour le Milieu Marin dont l'objectif est le retour au bon état écologique du milieu marin d'ici à 2020. Dans ce plan qui a été acté, il y a deux mesures particulières sur la gestion des mouillages portées par la Préfecture :

- Le mouillage des grosses unités (navires de commerce de plus de 45 mètres ou des yachts de plus de 80 mètres) : la préfecture a pris un arrêté en juin 2016 qui soumet le mouillage à une demande d'autorisation auprès des Sémaphores (celui du Dramont pour le territoire) ; ce dispositif est encore en phase d'expérimentation et donc peu connu. Il invite les participants à lui faire remonter d'éventuels retours d'expérience.
- L'encadrement et la gestion des zones de mouillages de la plaisance : la Préfecture, en lien avec les autres services de l'Etat : DDTM, DREAL et AFB, œuvre pour que cette mesure avance le plus rapidement possible afin qu'ils puissent rendre compte au plus tôt aux autorités européennes de son état d'avancement. Mais au-delà de l'obligation de résultats existante vis-à-vis de Bruxelles, cela va complètement dans le sens des besoins locaux, à

savoir de préserver les endroits qui le nécessitent, de définir des zones de mouillages privilégiées tout en désignant des zones de moindre intérêt écologique, en définissant des zones d'interdiction de mouillage à proximité et en étudiant l'effet reports. Il faudra d'ailleurs être très vigilant à ce sujet. La Préfecture maritime est très investie dans ce projet et cherche à soutenir les projets de ce type dès 2017-2018.

Monsieur Nello BROGLIO précise que dans le cadre du projet Grand Site de l'Estérel, la partie marine est bien représentée avec notamment l'intégration de la Ville de Théoule-sur-Mer qui permettra d'avoir une vision globale depuis le port de cette commune jusqu'au port des Issambres et ainsi d'initier des mesures intéressantes allant dans le sens des attentes du PAMM entre 2017 et 2018.

Ripsisylve du Reyran :

Monsieur Marcel BARBERO interroge les services de l'Etat afin de savoir si une action a été menée concernant les dépôts illicites de déchets verts dans les mines de Boson qui impactent la ripisylve déjà fragilisée sur ce secteur.

Monsieur Stéphane THOLLON, Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var, indique que ces informations leur sont remontées et qu'ils sont allés récemment faire un constat sur le terrain avec la Préfecture, l'inspectrice du site classé, l'ONEMA et l'ONCFS. Une note a été produite sur l'état de conservation des habitats et des espèces et transmise à la Préfecture et ils sont en attente d'une suite à donner de la part de la Préfecture, notamment au niveau de l'ONEMA et de l'ONCFS.

Chantiers bénévoles :

Monsieur Christian CHABERT, coordinateur du Collectif "Esterel Pour Tous", précise que le test effectué l'an dernier par le SIPME, va être renouvelé en 2017 et dans chaque chantier pratiquement il y aura des enfants qu'il serait intéressant de sensibiliser.

Ancrages écologiques :

Il est suggéré par un participant de se pencher sur la qualité du produit qui va relier les bouées des 300 mètres car il pourrait être intéressant de tester la mise en place de matériaux différents : corde classique, chaîne, corde en fibre de coco, corde nylon... et d'effectuer une étude sur la fréquentation autour de ces cordes concernant la concentration des poissons.

Monsieur Nello BROGLIO conclut la séance en remerciant les participants mais également les animateurs de la Cellule Natura 2000 et le Pôle Environnement Développement Durable et Démoustication (E3D) pour leur travail de qualité. Il indique que c'est une chance pour le territoire d'avoir un service environnement qui s'étoffe et prend de l'ampleur car le territoire présente un cadre paysager et environnemental exceptionnel, avec un passé historique très riche et une vie économique dynamique. Ainsi c'est un territoire où il fait bon vivre et qu'il convient de préserver, mais avec un massif fréquenté à hauteur d'1 million de personnes environ, c'est un territoire qu'il va falloir organiser, si l'on souhaite le léguer à nos enfants. Il ajoute qu'il y a beaucoup de travail mais que les choses avancent dans le bon sens avec l'ensemble des acteurs locaux.

L'ensemble des questions étant épuisées, **Monsieur BROGLIO**, en tant que président du COPIL, remercie l'assemblée pour sa participation et lève ensuite la séance.

Cf. présentation Power Point en annexe

Site Natura 2000 de l'Estérel
4^e COPIIL d'animation du 9 mars 2017
Liste des participants

Experts scientifiques

1. **BARBERO Marcel**, Rapporteur scientifique pour les milieux terrestres, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
2. **BELLAN-SANTINI Denise**, Rapporteur scientifique du site pour les milieux marins, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, IMBE Station Marine d'Endoume

Services de l'Etat et établissements publics de l'Etat

3. **BRACH-PAPA Christophe**, Responsable du Laboratoire Environnement Ressources, IFREMER Méditerranée
4. **GENDRE Martine**, Chargée de mission Natura 2000 sites Mer, Var et Camargue, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA
5. **IZE Sylvaine**, Chargée de mission, Agence Française pour la Biodiversité (AFB) partie marine
6. **PEDRETTI Daniel**, Chargé de mission, AFB partie terrestre
7. **PERRON Stéphane**, représentant du Préfet maritime de la Méditerranée, Chef du Pôle Protection et Aménagement Durable de l'Espace Marin / PREMAR
8. **RENAUD-BEZOT Philippe**, Responsable de l'Unité Territoriale Grand Estérel, Agence interdépartementale Alpes-Maritimes / Var, Office National des Forêts (ONF)
9. **THOLLON Stéphane**, Service Environnement et Forêt, Bureau biodiversité - espaces naturels, Natura 2000, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Var

Collectivité & Intercommunalité

10. **ALLEMAND Audrey**, Co-animatrice, Cellule d'animation Natura 2000, Pôle Environnement, Développement Durable et Démoustication (E3D), Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM)
11. **BERBESQUE Julie**, Secrétaire du Pôle E3D, CAVEM
12. **BERGERON Kevin**, animateur du Site Natura 2000 Embouchure de l'Argens, Service Environnement et Développement Durable, Mairie de Fréjus
13. **BROGLIO Nello**, Président du Comité de Pilotage du Natura 2000 Estérel, Vice-Président délégué à l'Environnement, CAVEM
14. **CHABERT Maurice**, Adjoint au Maire de Saint-Raphaël délégué à l'Environnement
15. **CLEUZIOL Olivier**, Conseiller Municipal de Bagnols en Forêt, représentant de la Communauté de Communes du Pays de Fayence et Vice-Président du Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel (SIPME)
16. **FERRERO Frédéric**, Directeur du Pôle E3D, CAVEM
17. **FOTTORINO Frédérique**, Chargée de projets Espaces Naturels Sensibles, Conseil Départemental du Var
18. **GALLEY Sandrine**, Directrice Générale Adjointe, Mairie de Puget-sur-Argens
19. **GIULI Mathieu**, Référent mer, Mairie de Saint-Raphaël
20. **JACOB Yves**, Directeur du Service Environnement et Développement Durable, Mairie de Fréjus
21. **ROUX Fanny**, Chargée de mission, Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel
22. **ROZEC Fabien**, Co-animateur, Cellule d'animation Natura 2000, Pôle E3D, CAVEM
23. **SALVARELLI Laurent**, Technicien forêt, Pôle E3D, CAVEM
24. **THOMAS Nicolas**, Assistant-animateur, Cellule d'animation Natura 2000, Pôle E3D, CAVEM

Représentants des chambres consulaires et des socioprofessionnels

25. **MARCHAND Audrey**, Chargée de mission, Service Environnement et Foncier Rhône Méditerranée, Société CEMEX Granulats, UNICEM
26. **SERRE Corinne**, SNCF - TER

Représentants des usagers (/9 organismes confirmés)

27. **BASLE Françoise**, Secrétaire du Comité Régional Côte d'Azur, Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs de France

28. **BERT Lionel**, Vice-Président du Comité Régional Côte d'Azur, Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs de France, représentant de Jean-Loup CLUZEL, Président
29. **CHABERT Christian**, Coordinateur du Collectif d'Usagers d'APN (Activités Pleine Nature) "ESTEREL POUR TOUS"
30. **COUDOURE Jean-Claude**, Comité Départemental de Randonnée du Var, Président de la Commission Sentiers Itinéraires et Sites
31. **DALMASSO Christian**, Secrétaire de la Société de Chasse La Fréjussienne
32. **DANCETTE Robert**, Vice-Président de la Fédération Départementale du Var pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Président de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique « La Gaule de l'Estérel » (Fréjus-Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens)
33. **GIRAUD D'AGAY Jean**, Président du Groupement Forestier Ubac et Prabocous
34. **JORIS Jocelyne**, Journaliste de Var Matin
35. **LAROCHE Jacques**, Comité Communal Feux de Forêt de Fréjus
36. **POUJOL Jacques**, Président du Rucher Ecole du Var

Représentants des associations de protection de l'environnement

37. **CATARD Antoine**, Responsable du Pôle Var, Conservatoire d'Espaces Naturels PACA
38. **LAFFITTE Patrick**, Président TDVN 83 et FNE
39. **LANGE Camille**, Animatrice environnementale, Association TDVN 83
40. **LANIER Jean-François**, Directeur de l'association ADEE
41. **LE MOAL Jean-Louis**, Président de LACOVAR
42. **MARIANI Vincent**, VSC 83, Conservatoire d'Espaces Naturels PACA
43. **MORGAWOINI H.**, Administré de LACOVAR
44. **RUBY Michel**, Président de l'Association de Défense de la Forêt Départementale de Bellevue à Fréjus